

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1900)  
**Heft:** 114

**Artikel:** Publications officielles  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249777>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prince Henri s'avance la main tendue : un orang-outang se précipite dans la pièce, fait une grimace, lance un cri et se sauve... Les Chinois, tremblants, se sont relevés, le prince demeure pétrifié.

Enfin, le vice-roi accourt, balbutie des excuses, et finalement explique qu'il possède un singe — sorte de fétiche qui ne le quitte jamais — et que cet aimable compagnon, pris tout à coup d'une velléité d'indépendance, s'est échappé de ses appartements.

L'histoire, paraît-il, est parvenue à Pékin quelque temps après, et tout s'est terminé par l'ordre expédié au fonctionnaire d'avoir à choisir entre la mort du dit singe ou le sacrifice de sa propre tête...

Pauvre bête !

\* \* \*

*Singulière horloge.* — Une grande usine vient de commander à une maison de Derby une horloge d'un genre singulier. Cette horloge sonne treize coups pour annoncer une heure. On raconte que le directeur de cette usine remarqua qu'un assez grand nombre d'ouvriers rentraient de leur dîner, quelques minutes après une heure. Il s'informa de la cause du retard et les délinquants lui apprirent qu'ils ne pouvaient entendre l'horloge de l'usine sonner une heure. C'est alors qu'il commanda une nouvelle horloge sonnant treize coups.

## LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Tain quiéqu'un aïvait regi les deriès sacrement, les végins di malaité ces annaies pessaias allint prayié le rosaire po lu dains sai tchaimbre, à moins en lai montaigne. De nos sans, cte belle cötume s'à bin trop peurdjué.

Le Franzelé des graibeuses se trovai, d'apré ce qu'an diait dains le velaidge, en tote extématai. Le tiurié était aiyu la voille le trovai, ai peu y aïvait cirie ses soulais, ârement dit, ai y aïvait beyiè tos ses droits. Les dgens que le saivint, allennent prayié tchiè lu, comme colì se faisait tor poitcho. Un des aimis de lai famille demandénd en lai fanne : « A-t-é bin mâ, le Franzelé ? Craites-vos qu'ai me recognôti ? — Dé nani ; vos n'ai païe pe fate d'épreuvai : Ai ne cognât pu niun. — I veu voi épreuvai de yi dire in mot. Moi, i crais comme nos sont aidé aiyu des aimis, qu'ai me veut recognôtre. — Non, non, léchiète-lo tranquille, colì yi ferait trop de poëne, en ci pore hanne, el é dje taint seufri ! — Ah vos peutes craire ! C'a le contrére ; ai veu être bin aige de me voi. » Tain lai fanne voyé qu'ai velait paï fouéche allait tirié les rideaux di yé, elle yi fesé signe de lai chedrue en lai tieugenne, ai peu yi dié tot doucement — « Ne dites à moins ran. Mon hanne n'a pe ci ; el à-t-allai en lai foire de Montfalcon ; ai veu seulement rentrai tain ai seré neu, po qu'an ne le voye pe. — Ci bon aimi ne prayé pu ; ai s'en allé tot capou !

Ai n'é recontay cte farce qu'en

Stu que n'd pe de bôs.

## Etat civil

### DAMVANT

### Naissances.

Janvier et février 1900.

26 jan. Fierobe Eugène, Louis Paul, fils de Fierobe Charles de Bremoncourt (France) et de Elisa née Moury. — 20 fév. Rérat Marie, Géorgette, Antoin-

nette, Suzanne, fille de Rérat Louis, pierriste de Réclère et de Eléonore née Coinçon.

### Mariages.

6 fév. Jubin Paul, Etienne, Auguste, Eugène, maréchal de Rocourt et Juillard Marie, Célestine, ménagère de Damvant. — 24 fév. Lachat Joseph, Conrad, postillon de Asuel et Rérat Clémence, Henriette, servante de Fahy.

## FONTENAIS

### Décès.

Février 1900.

22. Feuerstein Catherine née Boinay, de Au, Tyrol (Autriche) née le 18 mai 1829. — 28. Benclair Emile, visiteur de Bondeval (France) née le 21 novembre 1843.

### Naissances.

5. Voisard Louis, Emile, Numa, Jules, fils de Louis, horloger de Fontenais et de Cécile née Ganguiet. — 19. Barré Alice, Louise, fille de Emile, horloger de Faverois (France) et de Eugénie Vaizer. — 18. Oeuuvray Rosine, Pauline, Hermance, fille de Louis journalier de Bressaucourt, et de Daucourt Adélaïde, Séraphine, née Beuret. — 21. Voisard Julia, Maria, fille d'Emile boîtier, de Fontenais, et de Julia née Froidevaux.

### Mariages.

2. Voisard Joseph, horloger de Fontenais, et Voisard Ursule de Fontenais. — 19. Girardin Alber, horloger de Grandfontaine, et Mahon Irma, de Bressaucourt.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 112 du *Pays du Dimanche* :

### 439. CHARADE.

Sou, tien (soutien).

### 440. DOUBLE ACROSTICHE.

AUDI S  
OTRO —  
AOBA B  
CTAV E  
ABOU R  
AMOR I  
ABYL E

### 441. CURIOSITÉS.

#### LE VIRGILE AU RABOT.

Ce poète, qui naquit à Nevers et mourut vers 1662, était menuisier.

Il se nommait Adam Billaut. Il attira sur lui l'attention des grands seigneurs, qui l'appelèrent d'abord Maître Adam, puis ils le surnommèrent *Virgile au Rabot*.

Ses œuvres comprennent trois recueils : *Villebrequin*, *Chevilles*, *Rabot*. Les deux premiers ont seuls été publiés.

### 442. MOTS EN CROIX.

B  
E  
E  
T  
SYMPHONIE  
O  
V  
E  
N

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Ave, à Corban.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Myosotis à Lucerne; Eureka à Glovelier; Séramis au Locle; Hamilcar à Bienna; Kociusko à Renan.

### 447. CHARADE.

Par moitié le mot se divise :  
La première se voit à nombre d'animaux,  
La seconde se peuple et s'orne d'édifices,  
Le tout est composé d'airs connus et très beaux  
Qui sont en opéra comique  
Toujours entraînante musique.

### 448. RÉBUS GRAPHIQUE.

### SVCODON NEA TCARAN

### 449. LETTRES INCONNUES.

Ajouter successivement les dix premiers Noms aux dix mots suivants, et former dix autres mots.

BADE. NAGER. GELÉ. ÉMERI.

LIEU. ÉTONNÉ. DINER. RACE.

ROTIN. PIROGUE.

### 450. COMBLES.

Quel est le Comble de la Frugalité pour un écolier ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 20 mars courant.

## Publications officielles.

### Convocations d'assemblées.

*Courroux.* — Le 11 à 11 h. pour nommer un instituteur et la commission de vérification des comptes.

*Cornol.* — Le 11 à 1 h. 1/2 pour voter le budget, le règlement des eaux, et s'occuper d'un chemin.

*Les Bois.* — Le 11 après l'office pour voter le règlement concernant la loi de l'assistance, passer les comptes de l'hospice, nommer un conseiller et voter le budget.

*Soghières.* — Le 11 à 12 h. 1/2 pour passer les comptes, voter le budget, décider la révision du règlement des eaux etc.

*Vendlincourt.* — Le 11 à midi pour remplacer le maire.

*Courrendlin.* — Assemblée paroissiale le 11 après l'office pour passer les comptes, voter le budget, s'occuper de la question diocésaine et nommer les autorités paroissiales.

*Montenol.* — Le 18 à 2 h. pour passer les comptes.

## Côte de l'argent

du 8 mars 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 50 le kilo.